

Note de politique 2: nourrir la diversité bioculturelle

Par Marie-Line Sarrazin et Colin Scott, 2020



MOYENS D'EXISTENCE, SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE, SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

En mai 2019, plus de 120 participants – des Peuples autochtones du Canada, des États-Unis d'Amérique, d'Aotearoa Nouvelle-Zélande et de l'Australie, conjointement avec des partenaires et des participants – se sont réunis lors d'une Conférence régionale sur la recherche-action autochtone et du premier Dialogue nord-américain sur la diversité bioculturelle pour faire avancer des stratégies communes visant à promouvoir la diversité de la vie sur terre. Cette série de notes de politique s'appuie sur les discussions tenues lors de ces rencontres et sur les recommandations de la Déclaration Atateken,¹ adoptée par les participants au dialogue.

Introduction

Les pratiques de subsistance des Peuples autochtones dans les États coloniaux (Canada, États-Unis d'Amérique, Australie et Aotearoa Nouvelle-Zélande) ont été et continuent d'être soumises à de fortes pressions et restrictions. Des restrictions juridictionnelles aux pressions extractives en passant par les changements climatiques, de multiples facteurs limitent la pratique des activités traditionnelles, qui ont soutenu les communautés humaines et les écosystèmes locaux depuis des temps immémoriaux.

L'érosion des moyens d'existence autochtones a eu des conséquences désastreuses sur la souveraineté alimentaire, la santé et le bien-être des communautés, ainsi que sur la transmission de la culture et des connaissances environnementales. En effet, dans tous les États coloniaux, les systèmes alimentaires autochtones sont traditionnellement basés sur une combinaison de chasse, de piégeage, de pêche, de cueillette et parfois d'agriculture. Les régimes alimentaires traditionnels sont donc basés sur des interactions continues avec les écosystèmes locaux par le biais d'activités traditionnelles liées à l'utilisation de la terre et de l'eau. Les régimes alimentaires traditionnels présentent également des avantages pour la santé et l'environnement par rapport aux régimes alimentaires plus riches en sucres raffinés et en graisses trans.² Les pratiques de subsistance qui émanent de l'utilisation coutumière durable des ressources naturelles pour l'alimentation sont également essentielles au maintien et à la trans-

Points clés

- Le maintien et la revitalisation de l'utilisation coutumière durable des terres et des eaux par les Peuples autochtones contribuent à des communautés et des écosystèmes sains.
- Le manque de contrôle sur la gestion des terres et des eaux ancestrales, les pressions exercées par les activités extractives et de développement, l'héritage colonial et les changements climatiques ont tous des effets négatifs sur les moyens d'existence, la souveraineté alimentaire, la santé et le bien-être des Autochtones.
- Nous recommandons de soutenir les efforts des Peuples autochtones pour restaurer, protéger et maintenir leur nourriture, régimes alimentaires et modes de vie traditionnels ainsi que les langues et les systèmes de connaissances autochtones.

mission des cultures, des langues et des visions du monde autochtones.

Par conséquent, le maintien et la revitalisation de l'utilisation coutumière durable des terres et des eaux par les Peuples autochtones est essentiel pour préserver et restaurer des communautés et des écosystèmes sains. Cette note de politique résume les principaux enjeux entourant les moyens d'existence, la souveraineté alimentaire, la santé et le bien-être des Peuples autochtones, examine les opportunités liées au maintien et à la restauration des pratiques d'existence traditionnelles et fournit des recommandations.

Enjeux principaux

Contrôle et gestion des terres et des eaux

Les restrictions imposées à la gouvernance, à la gestion et à l'utilisation des ressources naturelles par les Autochtones menacent les moyens d'existence et la souveraineté alimentaire des Peuples autochtones. Dans de nombreux contextes, la propriété et l'intendance des territoires traditionnels par les Peuples autochtones sont niées ou ne sont que partiell-

ement reconnues par l'État, et les institutions autochtones participent peu, voire pas du tout, à la détermination de la manière dont leurs terres et eaux ancestrales sont utilisées et gérées. Un exemple de ces problèmes est la criminalisation de la récolte traditionnelle dans les parcs nationaux ou provinciaux situés sur des terres et des eaux ancestrales.

Même dans les cas de cogestion des ressources naturelles, les gouvernements des États et les institutions de gouvernance autochtones n'opèrent souvent pas sur un pied d'égalité : les acteurs autochtones jouent souvent un rôle consultatif auprès de la juridiction « première » de l'État. Cela empêche les priorités, les lois, les pratiques et les connaissances autochtones de véritablement orienter des décisions qui permettraient de protéger les relations des communautés autochtones avec leurs terres et leurs eaux ancestrales, basées sur l'intendance et la responsabilité.

Industries extractives et autres pressions liées au « développement »

Les activités extractives, telles que l'exploitation minière et le forage pétrolier, ont des impacts directs et indirects importants sur les moyens d'existence, la souveraineté alimentaire, la santé et le bien-être des Peuples autochtones, impacts qui sont souvent mal pris en compte ou même occultés par les processus de consultation.³ La contamination des sols et des cours d'eau, la fragmentation des paysages et la perte de biodiversité résultant de l'exploration et de l'extraction des ressources comportent des risques pour la santé, notamment en menaçant la salubrité des aliments sauvages, et réduisent l'accès à des lieux et des ressources d'importance culturelle, ce qui nuit aux moyens d'existence ainsi qu'à la transmission et à la renaissance de la culture, de la spiritualité et des connaissances autochtones.⁴ Des effets similaires sont associés à d'autres types de projets et d'infrastructures tels que les barrages hydroélectriques, les activités d'exploitation forestière, l'extraction d'eau en bouteille et la propagation d'organismes génétiquement modifiés.

Le paragraphe ci-dessus ne doit pas être interprété comme un simple rejet de toute forme de développement ou d'extraction de ressources sur les terres et les eaux ancestrales des Peuples autochtones. Certains projets peuvent être appuyés par les Peuples autochtones pour les avantages qu'ils présentent, comme les possibilités d'emploi, qui peuvent avoir des effets positifs sur les moyens d'existence. La question clé est de savoir si les processus d'évaluation des impacts et d'approbation des projets considèrent réellement les perspectives et les droits des Peuples autochtones et fournissent les informations appropriées pour un consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause.



La note de politique 4, « Sauvegarder la diversité bioculturelle : la défense du territoire dans les contextes d'extraction », contient plus d'informations sur les pressions exercées par les activités extractives sur les territoires autochtones.

Changements climatiques

Étant donné leurs liens étroits avec les terres et les eaux ancestrales, les moyens d'existence, la souveraineté alimentaire, la santé et le bien-être des Peuples autochtones sont très sensibles aux effets des changements climatiques. L'élévation du niveau de la mer et l'érosion côtière, le réchauffement du climat, la modification des schémas saisonniers, la fréquence accrue des phénomènes météorologiques extrêmes et le déplacement des aires de répartition des espèces sont autant d'éléments qui modifient la disponibilité et la qualité de l'eau, des aliments et des médicaments traditionnels, ainsi que d'autres ressources et lieux importants sur le plan culturel. Les changements climatiques font également partie des nombreux facteurs qui facilitent la propagation des espèces envahissantes qui altèrent les écosystèmes et font concurrence aux espèces indigènes dont dépendent les moyens d'existence autochtones.⁵ Les communautés autochtones ont démontré leur résilience et leur capacité d'adaptation au fil du temps. Leurs connaissances et systèmes de valeurs ont un rôle important à jouer pour guider l'adaptation aux changements climatiques et leur atténuation. Toutefois, un soutien politique approprié est nécessaire puisque les changements climatiques induits par l'humain accélèrent considérablement le rythme des changements et des siècles de colonialisme ont affaibli la résilience socio-écologique de nombreuses communautés autochtones.⁶

Héritage colonial

Depuis le début de la colonisation, les Peuples autochtones dans les États coloniaux contemporains ont été confrontés à des politiques de déplacement et d'assimilation. Les déplacements forcés et la sédentarisation dans des réserves ainsi que les systèmes de pensionnats sont des exemples flagrants de l'action de l'État pour empêcher la reproduction des moyens d'existence, des langues et des cultures autochtones, qui sont intrinsèquement liés. Les systèmes et les poli-

tiques qui ont coupé des générations entières de leur communauté et les ont forcées à abandonner leur langue, leur culture et leurs modes de vie ont eu des effets négatifs sur les relations familiales, entre les genres et communautaires et ont créé un bouleversement intergénérationnel au sein des communautés autochtones. Ces bouleversements et d'autres formes de violence coloniale et culturelle à l'encontre des groupes autochtones ont créé ce qui a été désigné comme un « traumatisme historique », entraînant des répercussions psychosociales négatives importantes.⁷ La colère, la dépression, la toxicomanie et les tendances suicidaires chez les individus autochtones ont été identifiées comme des réactions au traumatisme historique.⁸ Le traumatisme historique est également l'une des causes profondes de la violence subie de manière disproportionnée par les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA autochtones au Canada.⁹

La perte des moyens d'existence importants sur le plan culturel et de la souveraineté alimentaire affecte la santé des Autochtones de manière globale, dans ses dimensions physique, mentale, émotionnelle et spirituelle.¹⁰ L'érosion des activités traditionnelles, qui favorisaient des modes de vie actifs, et la dépendance croissante à l'égard des aliments transformés achetés en magasin ont entraîné une augmentation de l'incidence de l'obésité, du diabète de type II et des maladies cardiovasculaires au sein des communautés autochtones.^{11,12} Les pratiques de subsistance autochtones offrent également un espace pour favoriser les relations avec la terre et l'eau et pour vivre et transmettre la langue, la culture et la spiritualité. Le manque de liens avec la terre, la perte de la langue et de l'identité ainsi que la déconnexion culturelle/spirituelle ont tous des effets négatifs sur la santé et le bien-être des Autochtones.¹³ Dans les contextes urbains, cette situation est exacerbée par le manque de cohésion sociale¹³ et le faible accès aux aliments traditionnels.¹⁴

Opportunités

Soutenir le maintien et la revitalisation des cultures, des langues et des moyens d'existences autochtones est essentiel pour protéger la diversité bioculturelle. Les effets positifs de ce soutien sur les écosystèmes naturels et sur les communautés humaines sont les deux faces d'une même médaille.

Moyens d'existence et écosystèmes en santé

Respecter et soutenir l'utilisation coutumière durable des terres et des eaux par les Peuples autochtones représente une mesure de conservation positive. Les Peuples autochtones ont soutenu les écosystèmes locaux depuis des temps immémoriaux en ancrant leurs pratiques d'existence ainsi que leurs règles, principes et lois dans des connaissances et

des relations profondément ancrées dans le lieu. Le soutien aux moyens d'existence autochtones préserve donc les connaissances autochtones, qui sont essentielles à la conservation et à la gestion durable des ressources. La reconnaissance et la revitalisation des règles, principes et lois autochtones représentent également des opportunités importantes pour la gestion durable des ressources. Par exemple, les pratiques de gestion des incendies des Aborigènes australiens, basées sur leurs connaissances du territoire et maintenues pour des raisons sociales, religieuses et de subsistance, se sont avérées vitales à l'intégrité écologique et à l'abondance et à la diversité des espèces dans le nord de l'Australie.¹⁵



Le point de vue de Nadab dans le Parc national Kakadu, Territoires du Nord, Australie. Le Parc national Kakadu est un site du patrimoine mondial de l'UNESCO qui est cogéré avec les propriétaires traditionnels Bininj/Mungguy.

Moyens d'existence et communauté en santé

Le maintien et la promotion des modes de vie autochtones ont un rôle important à jouer dans la promotion d'une alimentation saine, le rétablissement de la souveraineté alimentaire et le bien-être des communautés autochtones. Les pratiques culturelles autochtones jouent un rôle central dans le processus de guérison des Peuples autochtones qui se remettent d'un traumatisme historique.⁷ De prendre part à des pratiques culturelles autochtones favorise la reconstruction d'un sentiment d'identité et d'appartenance ainsi que d'un lien spirituel, ce qui indique que la revitalisation culturelle a le potentiel de favoriser la santé des Autochtones.⁷ Les efforts de restauration et de transmission de la culture, notamment par la revitalisation des langues autochtones, sont donc importants pour la santé des Nations autochtones sur le long terme. Par exemple, les programmes d'immersion en langue autochtone ainsi que les camps d'immersion culturelle, qui amènent les jeunes autochtones en forêt pour apprendre par la pratique avec les Aînés, favorisent un sentiment d'identité positif et rétablissent les relations avec la terre et avec la communauté par le partage des connaissances, compétences et valeurs autochtones.

Recommandations

Nous appelons les gouvernements, les industries et le milieu universitaire à soutenir les efforts des Peuples autochtones pour restaurer, protéger et maintenir leurs nourritures, régimes alimentaires et modes de vie traditionnels, notamment par des politiques, programmes et projets qui comprennent les mesures suivantes :

- Respecter et reconnaître la souveraineté, la juridiction ou la propriété foncière coutumière et l'intendance des Peuples autochtones sur l'ensemble de leurs terres et eaux ancestrales.

Il s'agit notamment de : soutenir l'utilisation coutumière autochtone, même sur les terres et les eaux comprises dans des aires protégées; reconnaître et revitaliser les lois autochtones sur la gestion des ressources; et garantir une consultation adéquate avant d'autoriser l'exploitation des ressources ou le développement industriel.

- Respecter et faire de la place pour les dirigeants autochtones, y compris les systèmes de gouvernance autochtones contemporains et coutumiers.

La gestion autonome doit être privilégiée dans la mesure du possible. Les systèmes de cogestion doivent adopter un modèle de cogouvernance ou de co-intendance dans lequel les Peuples autochtones sont des partenaires égaux dans la prise de décision. Cette approche permettrait aux besoins, aux priorités, aux perspectives et aux lois autochtones d'orienter efficacement la gestion durable, au profit de la diversité bioculturelle.

- Veiller au renforcement des capacités et au financement continu des Peuples autochtones afin de les habiliter à exercer leurs droits et responsabilités sur leurs terres et eaux ancestrales.

Les opportunités de renforcement des capacités et de financement doivent contribuer à renforcer les institutions autochtones et à soutenir les initiatives menées par les Autochtones visant à restaurer, protéger et maintenir les nourritures, les régimes alimentaires et les modes de vie traditionnels, notamment par la création d'aires protégées par les Autochtones et les communautés.

- Explorer les relations entre les régimes alimentaires traditionnels, les médecines traditionnelles et la santé humaine ainsi que les impacts des changements socio-environnementaux et climatiques sur la souveraineté alimentaire et la santé et le bien-être humains.

Les politiques, les programmes et la recherche sur ces sujets doivent reconnaître et refléter les connaissances, les valeurs et les perspectives holistiques autochtones, aux côtés des connaissances occidentales, le cas échéant. Par exemple, la recherche et les politiques de santé publique visant à soutenir la guérison des Peuples autochtones victimes d'un traumatisme historique doivent être menées par la communauté autochtone concernée ou coconstruites avec elle, en respectant son contexte spécifique, sa vision du monde et son approche holistique de la santé.¹⁶

Nous recommandons également de soutenir les stratégies et les actions menées par des Autochtones pour protéger, revitaliser et soutenir les langues et les systèmes de connaissances autochtones, particulièrement au travers d'initiatives visant à :

- Soutenir le transfert intergénérationnel des langues et des connaissances par l'éducation formelle et informelle.

Les exemples comprennent les programmes d'immersion linguistique dans les écoles et les centres communautaires, les camps d'immersion pour les jeunes et les Aînés, et le développement d'outils traditionnels et technologiques pour la transmission des connaissances.

- Soutenir les communautés qui développent une éducation fondée sur leurs propres valeurs culturelles ainsi que les efforts qui permettent une éducation adaptée à la culture.

L'éducation contrôlée par les Autochtones, fondée sur les méthodes d'enseignement, les valeurs et les langues des communautés, doit être reconnue et soutenue.¹⁷ Les programmes d'études des institutions scolaires allochtones, telles les universités, doivent également être modifiés pour concilier diverses visions du monde, y compris les visions autochtones.

- Soutenir l'engagement des jeunes dans la construction d'un avenir fondé sur les valeurs culturelles de leurs communautés, y compris les systèmes de connaissances, les valeurs et les identités autochtones.

Cela implique à la fois de soutenir les initiatives communautaires d'engagement des jeunes et d'offrir des opportunités aux jeunes autochtones par le biais de l'éducation formelle.

- Soutenir le rapatriement et la restauration des langues, des connaissances traditionnelles et des informations connexes ainsi que des artefacts.

Le rapatriement et la restauration du patrimoine culturel

immatériel et matériel doit assister les Peuples autochtones dans la protection, la revitalisation et le renforcement de leurs systèmes de connaissances.

Conclusion

Les moyens d'existence, la souveraineté alimentaire, la santé et le bien-être des Peuples autochtones sont intimement liés à la santé de leur territoire traditionnel et de leur culture. Il est important de reconnaître les injustices historiques et la destruction que les Peuples autochtones ont subies en ce qui concerne leur culture, leur langue, leur identité et leur spiritualité et de construire des processus de réconciliation et de restauration culturelle. Les recommandations soulignées dans ce document permettraient de soutenir ces processus et apporteraient des avantages substantiels à la diversité bioculturelle.

Notes

- 1 La Déclaration Atateken est disponible en français et en anglais à <http://www.cbd.int/lbcd/resources/>.
- 2 Tilman, David, et Michael Clark. "Global diets link environmental sustainability and human health." *Nature* 515 (November 2014): 518-522, <http://doi.org/10.1038/nature13959>.
- 3 Baker, Janelle Marie, et Clinton N. Westman. "Extracting knowledge: social science, environmental impact assessment, and Indigenous consultation in the oil sands of Alberta, Canada." *The Extractive Industries and Society* 5 (2018): 144-153. <http://doi.org/10.1016/j.exis.2017.12.008>.
- 4 Joly, Tara L., et Clinton N. Westman. *Taking research off the shelf: Impacts, benefits, and participatory processes around the oil sands industry in Northern Alberta*. Final Report for the SSHRC Imagining Canada's Future Initiative, Knowledge Synthesis Grants: Aboriginal Peoples, 11 septembre 2017. <http://artsandscience.usask.ca/cdproject/download.php?fileid=192>.
- 5 Union internationale pour la conservation de la nature. *Invasive alien species and climate change*. Gland: Auteur, Novembre 2017. https://www.iucn.org/sites/dev/files/ias_and_climate_change_issues_brief_final.pdf.
- 6 Green, Donna, et Gleb Raygorodesky. "Indigenous knowledge of a changing climate." *Climatic Change* 100 (2010): 239-242. <http://doi.org/10.1007/s10584-010-9804-y>.
- 7 Gone, Joseph P. "Redressing First Nations historical trauma: Theorizing mechanisms for indigenous culture as mental health treatment." *Transcultural Psychiatry* 50, no. 5 (2013): 683-706. <http://doi.org/10.1177/1363461513487669>.
- 8 Yellow Horse Brave Heart, Maria. "The Historical Trauma Response Among Natives and Its Relationship with Substance Abuse: A Lakota Illustration." *Journal of Psychoactive Drugs* 35, no. 1 (2003): 7-13, <http://doi.org/10.1080/02791072.2003.10399988>.

- 9 Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues ou assassinées. *Réclamer notre pouvoir et notre place : le sommaire du rapport final*. Ottawa, ON : Auteur, 2019. <https://www.mmiwg-ffada.ca/fr/>.
- 10 Cette perspective holistique de la santé est reflétée dans le cercle d'influences utilisé par de nombreuses Nations autochtones d'Amérique du Nord.
- 11 Le Centre de collaboration nationale de la santé autochtone. *L'état des connaissances sur la santé des Autochtones : examen de la santé publique autochtone au Canada*. Prince George, Colombie-Britannique : Auteur, 2012. <http://www.ccnsa.ca>.
- 12 Gracey, Michael, et Malcolm King. "Indigenous health part 1: determinants and disease patterns," *Lancet* 374 (2009): 65-75.
- 13 King, Malcolm, Alexandra Smith, et Michael Gracey. "Indigenous health part 2: the underlying causes of the health gap." *Lancet* 374 (2009): 76-85.
- 14 Cidro, Jaime, Bamidele Adekunle, Evelyn Peters, et Tabitha Martens. "Beyond food security: Understanding access to cultural food for urban Indigenous people in Winnipeg as Indigenous food sovereignty." *Canadian Journal of Urban Research* 24, no 1 (2015): 24-43.
- 15 Yibarbuk, Dean, P.J. Whitehead, J. Russell-Smith, D. Jackson, C. Godjuwa, A. Fisher, P. Cooke, D. Choquenot, et D.M.J.S. Bowman. "Fire ecology and Aboriginal land management in central Arnhem Land, northern Australia: a tradition of ecosystem management." *Journal of Biogeography* 28 (2001): 325-343.
- 16 Yellow Horse Brave Heart, Maria, Josephine Chase, Jennifer Elkins, et Deborah B. Altschul. "Historical Trauma among Indigenous Peoples of the Americas: Concepts, Research, and Clinical Considerations." *Journal of Psychoactive Drugs* 43, no. 4 (2011): 282-290. <https://doi.org/10.1080/02791072.2011.628913>.
- 17 Conformément à l'article 14 de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, disponible à <https://undocs.org/fr/A/RES/61/295>.



CENTRE POUR LA CONSERVATION ET LE DÉVELOPPEMENT AUTOCHTONES ALTERNATIFS

3460 rue McTavish, # 206
Montréal, Québec, Canada
H3A 0E6

Téléphone: 514-398-1807
Courriel: cicada@mcgill.ca
Site Web: cicada.world/fr

Le CICADA aimerait remercier le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, le Centre québécois pour la science de la biodiversité, la Commission canadienne pour l'UNESCO, le Consortium APAC, l'Assemblée des Premières Nations, le Centre pour la biodiversité et la conservation du Musée américain d'histoire naturelle et Parcs Canada pour leur appui dans l'organisation du Dialogue nord-américain sur la diversité bioculturelle ainsi que les participants aux deux rencontres pour leurs contributions.

Cette note de politique s'appuie sur des recherches financées par le Conseil de recherches en sciences humaines.



Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

